

L'aiguille du midi



Au sommet du Mont-Blanc

Au commencement du XXe siècle, Chamonix n'était qu'un simple village de montagne dont la célébrité, alors grandissante, était liée à sa situation géographique unique, à sa célèbre Compagnie des Guides et au fait que cette localité était le point de départ de "**la route du Mont Blanc**". Par ce terme, il faut entendre le long itinéraire que les alpinistes, avec ou sans guide, devaient suivre pour atteindre le sommet de l'Europe.

Ouvrir la route du Mont-Blanc ...

C'est à cette époque que naquit l'idée de raccourcir cette route depuis Chamonix en construisant un "téléphérique aérien" joignant la vallée au sommet de l'Aiguille du Midi.

Un groupe se constitua en Suisse (Marc Eugster appuyé par la Société Anonyme des Ascenseurs à câble de Zurich, brevet Feldman) et en France (Léon Estivant et Emile Dollot). Ces précurseurs n'avaient pas idée des difficultés qui les attendaient eu égard à la technologie encore embryonnaire que l'on pouvait utiliser pour mener à bien un tel projet. Il faut noter, en outre, que le ski n'était encore qu'un divertissement sportif peu pratiqué mais il allait se développer et Chamonix, de ce fait, deviendrait une station d'hiver comme d'été.

L'histoire de l'ancien téléphérique commençait...

Le 2 juin 1910, les travaux purent débuter à la suite de la signature des accords entre la Commune de Chamonix, propriétaire des terrains, et **la Société du Funiculaire Aérien de l'Aiguille du Midi-Mont Blanc**. Le point de départ de cette première ligne de téléphérique fut fixé au village des Pèlerins, à 2 km en aval de Chamonix où la gare fut construite. On la voit encore au numéro 1207 de la route actuelle.

Une concession d'exploitation de 65 années avait été attribuée à cette Société, mais les termes de cette concession durent être renégociés souvent en raison des difficultés rencontrées sur le terrain, de l'impossibilité d'atteindre le sommet de l'Aiguille par les moyens techniques de l'époque et des changements dans les Sociétés successivement en charge des travaux et de l'exploitation.

